



EXTRAIT DES CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PROFESSIONNELS

Au 1er janvier 2024







Caisse d'Epargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 474 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526.

Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 « transactions sur immeubles et fonds de commerce » délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581 03FWUB délivré par l'ADEME.

Crédit photos: Adobe Stock - Imprimerie Prévost Offset (45) RCS 351 567 144 - DIRDEV 07/2023.

Principaux tarifs et conditions des opérations et services bancaires applicables au 1^e janvier 2024

Madame, Monsieur,

Vous détenez un compte courant professionnel à la Caisse d'Epargne Loire-Centre et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Ce document est un extrait des conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des professionnels en viqueur au 01/01/2024.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site internet : www.caisse-eparqne.fr/loire-centre*

La Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- Lors de toute ouverture de compte, nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer dans votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire tous les produits et services de votre compte courant dans le cadre d'une offre groupée de services ou à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Souhaitant que ces dispositions contribuent à renforcer notre relation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Directeur du Marché des Professionnels

Ces tarifs sont exprimés en HT (la TVA, lorsqu'elle est due, s'ajoute aux tarifs signalés, aux taux en vigueur à la date de l'opération). Ils peuvent être modifiés à tout moment, dans les conditions prévues par la règlementation, selon l'évolution de la règlementation et des conditions de marché. La totalité des tarifs est disponible sur simple demande auprès de votre gestionnaire de clientèle.

Lorsque figure le sigle A prestation est soumise à la TVA. Dans ce cas, au montant des frais, commissions et taux exprimés en hors taxes, s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur (20 % à la date d'impression de cet encart).

^{*} Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès

LES OFFRES GROUPÉES DE SERVICES TVA*

Votre offre groupée de services (ou forfait) vous permet d'accéder aux services essentiels pour la gestion quotidienne de votre compte courant professionnel : non perception de frais de tenue de compte, assurance des moyens de paiements, gestion à distance de vos comptes. En fonction de l'offre groupée de services, des avantages tarifaires sur d'autres prestations peuvent compléter ces services essentiels.

> LIBRE CONVERGENCE

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	25,99 €/mois	30,20 €/mois	-
Débit différé	25,99 €/mois	30,20 €/mois	35,34 €/mois
Sans carte		22,72 €/mois	

- Avec l'option abonnement au service CE Net remises + 29,00 €/mois

> LABELIS/FRANCHISE & VOUS

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	25,88 €/mois	30,04 €/mois	-
Débit différé	25,88 €/mois	30,04 €/mois	35,13 €/mois
Sans carte		22,56 €/mois	

- Avec l'option abonnement au service CE Net remises + 29,00 €/mois
- Avec l'option abonnement au service CE Net EDI + 42.00 €/mois

> COÛT UNITAIRE PAR CARTE SUPPLÉMENTAIRE DANS LE FORFAIT

Avec une carte	Visa Business	Visa Gold Business	Visa Platinum Business
Débit immédiat	3,32 €/mois	7,48 €/mois	-
Débit différé	3,32 €/mois	7,48 €/mois	12,25 €/mois

/ LE COMPTE COURANT

> VIE DU COMPTE

Ouverture de compte courant ou de forfait (offre groupée de services)	Gratuit
■ Domilis Pro	Gratuit
■ Clôture de compte courant ou de forfait (offre groupée de services)	Gratuit

٥

	• Cloture de compte courant ou de forfait (offre groupee de services) Gratuit
>	FRAIS ET COMMISSIONS
	 Frais de recherche pli non distribué
	■ Frais de recherche complexe à partir de 20,00 €
	Informations annuelles aux Commissaires aux Comptes M
	■ Frais d'actualisation du dossier administratif² de 37,44 à 170,00 €/an
	■ Relevés de compte (délivrance au guichet) 2,25 €/relevé
	Frais de tenue de compte (hors forfaits de services) ⁽ⁱ⁾
	■ Commission de mouvement®
	- Minimum de perception [®]

Certains services inclus dans les offres groupées de services peuvent être soumis à TVA.

⁽¹⁾ Domilis Pro est un service d'aide à la mobilité bancaire pour le changement de domiciliation de virements SEPA/prélèvements SEPA

²⁾ Le montant est déterminé selon le statut et le chiffre d'affaires de l'entreprise.

⁽³⁾ Facturation trimestrielle.

3 LES OPÉRATIONS DE PAIEMENTS

RETRAITS D'ESPÈCES AU GUICHET

> ESPÈCES

			DAB*	Cuichet
0ii	E			Guichet
	fixe par acte		3,33 €	6,50 €
	proportionnelle		2,90 %	2,90 %
 Service Sécu Cotisation cal Carte de dép Traitement de Frais de cont CHÈQUES Frais d'envoi Frais de dest mise à dispos 	ot TVA. rexpress coupe file te de dépôt Sécurexp ît Sécurexpress suppl se écarts de comptage estation de chéquier par courri on d'un chèque de ba ruction de chéquier en tition	ress. émentaire ou re er simple en au nque cas de non retr	fabrication	33,49 €/a 8,42 €/a 8,42 €/a 17,26 €/remis 17,26 € Gra 14,55 mois suivants la
 Frais d'envoi Envoi par co Envoi par re CARTES DE PA	de chéquier par recon de carnet/bordereau d burrier simple commandé avec A/R. AIEMENT rte (hors offres groupé	nmandé avec A/ le remise de ché	R	8,15 €/envo
 Frais d'envoi Envoi par co Envoi par re CARTES DE PA	de carnet/bordereau d ourrier simple commandé avec A/R. AIEMENT	nmandé avec A/ le remise de ché	R	8,15 €/envo 2,29 €/envo 8,42 €/envo Visa Platinum
 Frais d'envoi Envoi par co Envoi par re CARTES DE PA Cotisation cal 	de carnet/bordereau d purrier simple	nmandé avec A/ le remise de che es de services)	Rèques :	8,15 €/envo 2,29 €/envo 8,42 €/envo
 Frais d'envoi Envoi par cc Envoi par re CARTES DE P/ Cotisation car Carte	de carnet/bordereau d purrier simple	es de services) Visa Business	R	8,15 €/env 2,29 €/env 8,42 €/env Visa Platinum

..... Gratuit

DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE)

Jusqu'à 6 retraits dans le mois.....

par carte en agence. 20,80 € • Réédition du code confidentiel carte en agence. 9,88 €

■ Modification temporaire® des plafonds de retrait et/ou de paiements

OPÉRATIONS SUR CARTE

^{*} Distributeur Automatique de Billets. (1) Ne concerne que les cartes Visa Business. (2) Client déposant plus de 100 Ké à l'année. (3) Sécurexpress Assurance est un contrat de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances. (4) L'assurance n'est pas soumise à TVA. (5) La carte Visa Electron a cessé d'être commercialisée à compter du 01/01/2021. (6) Pour une durée de 30 jours.

> VIREMENTS SEPA

	En agence/ Par téléphone ®	Sur Internet®	Télétransmission ⁽⁴⁾
Virement de compte à compte Caisse d'Épargne (occasionnel ou permanent)	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA occasionnel vers autre banque ou Caisse d'Epargne	4,16 €	0,09 €	0,19 €
Virement urgent (trésorerie VSOT®, si papier avant 16h, si télétransmission avant 14h)	21,84 €	-	8,84 €
Virement SEPA permanent vers une autre banque (mise en place)	1,87 €	0,21 €	-
Virement SEPA permanent vers une autre banque (par virement)	1,58 €	Gratuit	
Remise de virements confirmée par signature électronique	-	-	Gratuit
Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort après l'émission (sous réserve de l'accord de la banque destinataire)		•	15,91 €
Annulation/modification d'une opération/remise avant traitement	Gratuit	-	Gratuit
Annulation/modification d'une opération/remise après traitement	-	-	15,91 €
Virement instantané < 5 000 € Virement instantané ≥ 5 000 €	-	1,04 € 5,20 €	-

> PRELEVEMENTS SEPA

 Mise en place d'un consentement sur mandat de prélèvement SEPA 	
interentreprises (B2B)	10,40 €
Modification/révocation d'un consentement sur mandat de prélèvement S	SEPA
interentreprises (B2B)	10,40 €
Enregistrement d'un mandat SEPA dans une liste	16,12 €
Modification/annulation d'un mandat dans une liste	16,12 €
Refus de tout prélèvement SEPA	31,88 €
 Révocation ou contestation d'une échéance de prélèvement avant 	
ou après échéance	10,40 €
Frais de recherche de preuve à la demande du débiteur pour contestation	on
sur prélèvement non autorisé s'avérant non justifiée 🍱	17,26 €
Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA	
Demande ICS (Identifiant Créancier SEPA)	38,50 €
Prélèvement SDD⊚ (télétransmission)	. 0,19 €
Prélèvement émis et revenu impayé	

> PRELEVEMENTS SEPA PERMANENT PAR TELETRANSMISSION

- Frais sur reversement suite à une opération émise à tort . 15,91 €/opération
- Frais de rejet de prélèvement suite à l'émission de prélèvements pour contestation débiteur 2,08 €/opération
- Frais de recherche de preuve auprès du créancier pour contestation sur prélèvement non autorisé sans restitution du mandat valide par le créancier
 17,26 €

⁽¹⁾ Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur. (2) Coût de connexion selon votre opérateur ou fournisseur d'accès. (3) Services de Banque à distance : Direct Ecureuil Internet Pro, CE Net Comptes. (4) Échanges de données informatisées. (5) VSOT : Virement Spécifique Orienté Trésorerie. (6) SDD : SEPÁ Direct Debit

> EFFETS DE COMMERCE

Avis de sort
■ Effet remis (papier)
■ Effet remis (télétransmis)
Effet remis à l'encaissement revenu impayé
■ Effet restitué
 Acceptation, modification, prorogation
■ Réclamation
Changement de domiciliation
■ Autres opérations 17 07 €

4 L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

L'encaissement en sans contact depuis un smartphone ou une tablette. Disponible sur Google Pay et App Store.

5 LE FINANCEMENT

> FINANCEMENT BANCAIRE COURT TERME

ESCOMPTE(1)

Frais de dossier ... 1 % du montant escompté
 Minimum de perception ... 60,00 €
 Commission d'endos ... 0.62 %/effet

> FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- Frais de dossier (en % sur le capital emprunté)

> CAUTIONS ET GARANTIES

CAUTIONS BANCAIRES

 ■ Commission annuelle
 de 1,00 à 2,50 %/caution

 ■ Frais d'émission d'un acte simple
 36,97 €

 ■ Frais d'émission d'un acte complexe
 203,16 €

 ■ Frais de relance pour obtention de mainlevée
 16,17 €

FRAIS DE GARANTIES

> AUTRES OPÉRATIONS

Nantissement de parts sociales hors Caisse d'Epargne/actions de sociétés non cotées
 Nantissement de compte-titres autres établissements
 Nantissement ou délégation contrats d'assurance vie autres établissements
 Nantissement de fonds de commerce sous seing privé
 83,20 €/acte
 Nantissement de fonds de commerce sous seing privé
 83,20 €/acte

- Frais d'avenant
 182,00 à 374,40 €
 Attestations diverses
 21,32 €/attestation

> DEV IMMO

6 LES PLACEMENTS FINANCIERS

> DROITS DE GARDE CTO, PEA/PEA-PME

Titres hors Groupe

7 COMPTE EXCÉDENT PROFESSIONNELS

Le Compte Excédent Professionnels est une solution particulièrement adaptée si vous souhaitez faire fructifier de manière sécurisée vos excédents de trésorerie tout en restant libre de vos retraits.

Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence de versement des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

12 EXPRIMER UNE RÉCLAMATION - RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre Caisse d'Epargne : votre interlocuteur privilégié

Nous veillons à vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre Conseiller en agence est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation.

 Vous pouvez également écrire au Service Relations Clientèle, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

PAR COURRIER	PAR INTERNET ⁽²⁾	PAR TÉLÉPHONE®
Caisse d'Epargne Loire-Centre Service Relations Clientèle 36, allée Ferdinand de Lesseps CS 90657 37206 Tours Cedex	www.caisse-epargne.fr/loire- centre/votre-banque/reclamation- et-mediation/	09 69 36 27 38

⁽¹⁾ Le taux applicable lors de l'ouverture du compte est susceptible d'évolution sur la base des Conditions et tarifs des principales opérations et services bancaires applicables aux clientèles professionnelles de Caisse d'Epargne. Le Titulaire sera informé préalablement par Caisse d'Epargne de cette évolution par message sur le relevé de compte ou par tout moyen à la convenance de cette dernière.

⁽²⁾ Coût de connexion selon votre opérateur ou fournisseur d'accès.

⁽³⁾ Hors coût opérateur.



E450-1

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai qui ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (carte bancaire, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, ou en l'absence de réponse, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site Internet de chacun des médiateurs concernés.

Le médiateur du crédit aux entreprises (entreprises, créateurs, chef d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...) pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance crédit ou relatives aux fonds propres.

PAR INTERNET (contact dans les 48h)(1)

Dossier à remplir en ligne sur le site : https://mediateur-credit.banque-france.fr

 Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers pour les litiges sur les services et placements financiers hors assurance vie (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres, etc...

PAR INTERNET®	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org	Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés des Financiers 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

 Le médiateur de l'assurance pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interpretation.

PAR INTERNET ⁽¹⁾	PAR COURRIER
www.mediation-assurance.org	Le Médiateur de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

Le médiateur des entrepreneurs individuels (personnes physiques agissant pour des besoins professionnels) pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers), à la gestion d'un crédit (hors décision d'octroi ou de refus du crédit), à la commercialisation d'un produit d'assurance.

PAR INTERNET®	PAR COURRIER
www.lemediateur.fbf.fr	Monsieur le Médiateur CS 151 - 75422 Paris Cedex 09